



Le Reflet des Tours

Décembre 2015 - n°22

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Les fêtes de fin d'année approchent. Le village se pare de son plus bel habit pour accompagner la féerie de Noël et accueillir la nouvelle année.

Cette deuxième partie de l'année a, comme à son habitude, apporté son lot de projets, d'actions et de réalisations. L'église retrouve ses lettres de noblesse, malgré un certain nombre d'aléas.

Les espaces verts évoluent vers une gestion plus responsable, la maison commune s'adapte aux normes des personnes à mobilité réduite. Une gestion quotidienne partagée entre les employés communaux et les élus.

Le travail du conseil municipal est aussi en grande partie non visible. Il doit répondre aux événements ponctuels mais aussi réfléchir aux choix de demain. Les conseillers, les adjoints et moi-même sommes tous les jours sur les dossiers. Chacun s'implique pour l'intérêt général, prend de son temps pour les autres.

Etre fier de Bruch, c'est important, c'est aussi un dur labeur. Il est agréable de vivre dans notre commune, nous devons préserver et améliorer ce cadre de vie. Mais nous n'avons pas toutes les réponses. C'est l'implication de tous, vous et nous qui fera que Bruch restera un exemple pour un grand nombre de communes rurales. Vous devez savoir que la Mairie ne peut pas tout : comment aider et dynamiser notre activité économique sans rentrer dans le domaine de la concurrence commerciale, ce qui est strictement interdit aux collectivités ? Comment répondre aux demandes individuelles dans l'intérêt collectif en application des lois et normes ? Equations simples mais difficiles à résoudre.

Cette fin d'année verra pour la dixième année consécutive un budget primitif 2016 sans augmentation des taux d'imposition communaux. Continuer à embellir notre village avec des charges qui augmentent (eau, électricité, fuel, gaz, etc.) et la baisse de certaines dotations de l'état représente pour nous une action minutieuse.

La période de difficultés actuelle incite à plus d'individualisme et au repli sur soi. Si à court terme cela semble une solution, je pense que c'est ensemble malgré nos différences et en nous unissant que nous réussirons.

Je vous souhaite de passer les meilleurs moments possibles en cette période de fêtes, que la nouvelle année qui arrive vous apporte le plus de bonheur possible, bonne lecture

Bien amicalement

Le Maire

Alain LORENZELLI

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en image	page 2-3
Ecole de Bruch.....	page 4
La bibliothèque à l'honneur.....	page 4
Club des loisirs.....	page 4
Eglise : les travaux continuent .	page 4
Accessibilité des bâtiments communaux	page 4
Les espaces verts communaux	page 5
Patrimoine	page 6
Soirées jeux avec la Compagnie des Tours.....	page 6



Don du sang	page 6
Recensement.....	page 6
Memento.....	page 6
Etat civil.....	page 6
Agenda	page 6

Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication : Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :

Isabelle Bisetto, Christine Lamarque,
Lionel Carpinella

Impression : par nos soins
Diffusion : La Poste

Retour en images

Samedi
28 Février

Soirée carnaval
organisée par le
comité des fêtes



Mars 2015

L'artiste peintre et plasticienne
Ysa. Casse expose dans le hall
de la mairie



Samedi
21 mars

Carnaval des
petits
basketteurs



Mai 2015

Exposition « Un jour
place de la
République ... »

Témoignage
photographique de
B. Beziat.



Dimanche 19 avril

Départ du 20^e Tour
du Lot-et-Garonne
cycliste



Cérémonie du
8 mai
au monument
aux morts



Dimanche 3 mai

Trail de
l'Auvignon



22, 23 et 24 mai

Journées
Médiévales



19, 20 et 21 juin

Fêtes de Bruch



17 septembre

Les séniors découvrent la Maison de la Pêche de Bruch avec film, exposition et pratique de la pêche



Mercredi 29 juillet

39^{ème} nocturne de Bruch

Critérium Marcel Caillau



25 septembre

Journée à Sabres pour les séniors organisée par le CCAS, visite de l'écomusée de Marquèze et repas landais.



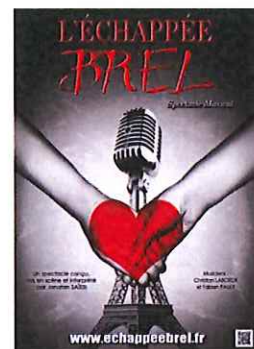
Dimanche 30 août

Randonnée et repas organisés par le comité des fêtes



Vendredi 23 octobre

Spectacle musical l'Echappée Brel à la salle des fêtes de Bruch dans le cadre de Festi'Val d'Albret



Dimanche 30 août

Repas des voisins de la route de Berguefave



Journée du 15 octobre

La semaine du goût a réuni petits et grands à l'école avec atelier culinaire intergénérationnel, dégustation des plats, jeux de société, dessins puis goûter.



Ecole de Bruch

La rentrée scolaire 2015 a eu lieu le 1er septembre. L'école de Bruch a accueilli 46 élèves répartis dans 2 classes mixtes:

- Petite et Moyenne Sections avec respectivement 13 et 7 enfants
- Grande Section et CP avec 13 enfants dans chaque niveau.

Les Temps d'activités périscolaires sont toujours d'actualité cette année. Une quarantaine d'enfants les fréquentent régulièrement. Au programme : de la découverte musicale, du théâtre, de l'initiation au recyclage, à l'alimentation...

Des travaux ont été réalisés au sein de l'établissement scolaire pendant les grandes vacances : le sol du dortoir a été rénové, un des arbres de la cour a été enlevé, la cabane a été repeinte, enfin la cantine a vu les dalles de son plafond remplacées...

Souhaitons à nos enfants qu'ils étudient dans les meilleures conditions possibles.

POUR INFORMATION

Le nouveau bureau de l'association des parents d'élèves est composé de: Cécile BERNARD (présidente), d'Isabelle LABARBE (vice-présidente), Vanessa TESTARD (secrétaire), Katy CERINI (secrétaire adjointe), Sylvie EYMERY (trésorière) et Myriam DELIAS (trésorière adjointe).

La bibliothèque à l'honneur



Le 10 septembre 2015 à Aire sur l'Adour a eu lieu la **première journée régionale des bibliothèques en Aquitaine**, dont l'objectif était d'exposer la créativité des bibliothécaires de la Région en matière d'innovation et d'expérimentation dans les services au public.

Notre bibliothécaire Frédéric a été invité à présenter le réaménagement de la bibliothèque de Bruch. En effet, ce projet innovant dans le cadre d'une petite commune, a été voulu par la municipalité et a fait de notre bibliothèque non seulement un lieu de culture, mais aussi un lieu de vie et de rencontre pour les Bruchois.

Club des loisirs

Les membres du CCAS de Bruch ont à cœur de maintenir un lien social entre Bruchois et générations, c'est pourquoi le Club des Loisirs organise, à une fréquence de 15 jours environ en alternant un mardi-un jeudi, des rencontres autour de jeux de société, belote, loto, interventions et sorties culturelles pour passer un moment convivial ensemble.

Tous les seniors du village, à partir de 65 ans, sont conviés gratuitement. Le planning des animations est disponible en mairie. Toutes les idées ou participations aux animations sont les bienvenues... pour cela, contacter Pascale CASTAING.

Eglise : les travaux continuent



La remise en état du clocher est maintenant terminée.

La restauration de la façade Nord, maçonnerie, jointement des pierres, crépis, la remise en état de la charpente, des abassons et la restauration des vitraux complètent ces travaux de 2015.

Le chantier a subi un nouveau contretemps lors de la dépose des vitraux : l'entreprise concernée a utilisé une nacelle sans prendre les précautions nécessaires, ce qui a entraîné une dégradation importante du sol et endommagé 80 m² de carrelage. Plusieurs semaines ont été nécessaires pour sélectionner un fabricant capable de réaliser des carreaux semblables aux carreaux d'origine, pour les fabriquer et les poser. Ainsi, après plusieurs mois de fermeture, l'église est à nouveau accessible au public.

Les échafaudages restent en place pour les travaux prévus en janvier : jointement et crépis pour la façade sud, et récupération des eaux pluviales.



Accessibilité des bâtiments communaux

Les établissements ouverts au public doivent être accessibles aux personnes handicapées. Dans ce but, la mairie a engagé un programme de travaux concernant les locaux communaux.



Première étape : l'installation d'un ascenseur permet désormais l'accès au premier étage de la mairie comprenant la salle du conseil municipal et le bureau du maire, ainsi qu'au deuxième étage destiné aux archives. Une place de stationnement réservée aux personnes handicapées va être prochainement délimitée devant la mairie.

La deuxième étape sera la mise aux normes des toilettes publiques prévue en 2016.

Les espaces verts communaux

Depuis le début de l'année 2015, vous avez pu voir des changements dans les espaces verts et fleuris de la commune.

Pourquoi ?

Les évolutions réglementaires comme la loi Grenelle II de l'environnement et le Plan national de santé et environnement ont donné un chemin à suivre et des objectifs à atteindre.

La municipalité dans le souci des respects de la loi a choisi d'adapter ses pratiques en suivant le cadre défini par le label départemental des villes fleuries. Plusieurs rencontres avec des techniciens spécialisés (délégués par le département) sont intervenues et ont permis de définir une ligne de conduite pour le village.

ELEMENTS REGLEMENTAIRES

Le plan Ecophyto 2018 issu du Grenelle de l'environnement, nous amène à supprimer progressivement les herbicides et pesticides pour notre cadre de vie. Le « zéro phyto » est déjà effectif au bord des cours d'eau et des aires de jeux des enfants de la commune. Nous l'étendrons à la totalité du village. L'épandage de produits phytosanitaires aux abords des fossés, et points d'eaux est interdit pour la collectivité ainsi qu'aux particuliers.

Les déchets verts que nous produisons sont progressivement réutilisés, le reste étant amené en déchetterie. Le brulage que nous réalisions avant est devenu interdit suite au plan national santé environnement et au plan départemental sanitaire. Et il est interdit à chacun, particuliers comme entreprises. Les déchetteries de notre territoire accueillent ces déchets.

LABEL DEPARTEMENTAL

Le label départemental est accessible à chacun d'entre vous. La mairie vous incite au fleurissement en cohérence avec le label des villes et villages fleuries. Pour toutes informations complémentaires une documentation est disponible en mairie. (Dépliants du label et de la société française d'arboriculture). La commune a reçu cette année le prix d'encouragement du concours départemental.



C'est avec les efforts de chacun, dans le souci d'améliorer l'aspect du paysage par de bonnes pratiques de taille de culture et d'aménagement que le village obtiendra un prix supérieur. (Véhicules abandonnés, bâche plastique en guise de brise vue, taille radicale, désherbage excessif, etc... sont à proscrire.)

La gestion différenciée

La gestion différenciée consiste à aménager et à entretenir les espaces verts en respectant certains principes écologiques, pour restaurer les équilibres naturels, tout en accueillant le public. Elle permet des économies de gestion, en favorisant la biodiversité tout en réduisant les risques sanitaires.

La commune a travaillé sur deux aspects : les espaces fleuris et l'entretien des arbres.

Les espaces fleuris



Nous avons commencé par le retrait du fleurissement en jardinière qui s'avérait coûteux en création et en temps (arrosage et entretien). Le fleurissement s'est développé sur des plantations de « pleine terre », équipées de micro-irrigation automatisée, avec un paillage maintenant plus longtemps une humidité du sol ce qui permet une économie d'eau substantielle. Le fleurissement évolue avec une introduction au fur et à mesure de plantes vivaces à floraison échelonnée et pérenne. Les premières réalisations devant la mairie se poursuivront dans le bourg aux endroits le permettant (point d'eau, terrain adapté, lieu de visite).

L'entretien des arbres

Afin de garantir le meilleur état sanitaire et de sécurité des arbres de la commune, les tailles annuelles sont désormais effectuées après la chute des feuilles. C'est en effet à ce moment-là que les réserves de l'arbre migrent vers les lieux de stockage (gros bois, branches charpentières). Une taille précoce élimine ces réserves et ainsi affaiblit l'arbre au fil des années. Les rameaux sont maintenant coupés manuellement car lors de la coupe mécanique, les branches charpentières subissaient des blessures qui favorisaient des entrées d'agents pathogènes (champignons, etc.). Les rameaux seront réutilisés, après broyage, en paillage.

De plus, les coupes trop sévères ne sont plus réalisées. Elles occasionnent des désagréments irréversibles qui, des années plus tard, amènent l'arrachage obligatoire de l'arbre pour des raisons de sécurité (rupture de branches). Cela entraîne des coûts d'entretien très élevés les années suivantes en termes d'esthétique et de sécurité. (Voir campagne nationale contre la taille radicale (www.sfa-asso.fr))

Des expertises en rapport avec l'obligation de la mairie de veiller à la dangerosité des arbres ont montré que certains d'entre eux étaient devenus

dangereux suite à des blessures anciennes. La mairie a donc procédé à leur remplacement par de jeunes sujets (cours d'école, allée d'Albret). D'autres devront subir une taille de sécurité (Place du monument aux morts, parc).



DERNIERE MINUTE : OPERATION UN ARBRE POUR LE CLIMAT

Dans le cadre de l'opération « COP 21 un arbre pour le climat » et en partenariat avec l'amicale des maires, la municipalité a pris la décision de planter un arbre dans le parc avec les enfants de l'école, le mercredi 16 décembre à 11h.

PATRIMOINE



Félicitations à François Bizieux qui a reçu le prix de la « leçon de village » du concours René Fontaine pour la restauration de sa maison de village à Bruch.

Soutenu par la Fondation du patrimoine et le ministère de la Culture et de la Communication, ce concours couronne les travaux de réhabilitation et/ou d'extension effectués dans les règles de l'art c'est-à-dire en respectant l'architecture originelle, les savoir-faire locaux, en utilisant les

matériaux éco-responsables et de proximité.

SOIREEES JEUX AVEC LA COMPAGNIE DES TOURS

La Compagnie des Tours souhaite faciliter les rencontres entre bruchois et, de façon plus générale, tout ceux qui sont intéressés par des soirées pendant lesquelles on choisit d'éteindre la télé, de retrouver le plaisir des jeux à plusieurs (petits et grands) et de faire de nouvelles connaissances.

De nombreux jeux peuvent être proposés par chacun ou utilisés sur place : cela va de jeux de cartes classiques à des jeux de stratégie (Cluedo, mais la liste est tellement nombreuse) ou des jeux en bois (dames, échecs,...).

Les jeux commencent vers 19 heures dans la salle des fêtes de Bruch jusqu'à minuit (au plus tard pour les plus courageux). Une pause est prévue à 20h30 pour dîner avec les victuailles que chacun aura amené (principe de l'auberge espagnole).

Une modique somme (2 € pour l'ensemble de l'année) sera demandée pour prendre en charge les quelques frais de ces soirées (café, couverts, ...).

Nul besoin de s'inscrire, nous vous accueillerons et vous orienterons vers vos premiers jeux: vous en comprendrez vite le principe !

Prochaine soirée jeux le 30/01/2016

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-12h
Tel : 05.53.95.20.25 Fax : 05.53.95.24.57
Adresse mail : contact@bruch.fr
Site internet : www.bbruch.fr

Permanence de M. le Maire :
sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale et du point internet :

Lundi, jeudi, vendredi : 14h-16h30
Mardi : 14h-15h
Mercredi : 9h30-12h et 14h-16h30
Samedi : 9h30-12h
Lévé du courrier du lundi au vendredi à 10h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h/18h
Mercredi : 14h/17h
Samedi : 10h/12h

Relais de Service Public du Pays d'Albret :

Tel : 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80

Assistants sociaux :

MSA : M. CHAZALLET Alain le jeudi de 9h à 12h au 05.53.67.79.05
Régime général : centre médico social de Nérac : 05.53.97.44.00

Assistants maternelles :

-DUFOURC Aurélie :
05.47.42.94.56 ou 06.21.26.01.17
-GONTERO Claudine :
05.53.95.24.29 ou 06.20.90.51.06
-MILLET Magali :
05.53.87.35.78 ou 06.22.14.05.82
-BUNEL Sonia 06.85.55.33.57

DONS DU SANG

Dates de collecte à Port Sainte Marie

mardi 26/01/2016 de 15h30 à 19h
mardi 22/03/2016 de 15h30 à 19h
mardi 17/05/2016 de 15h30 à 19h
mardi 12/07/2016 de 8h à 12h
mardi 20/09/2016 de 15h30 à 19h
mardi 22/11/2016 de 15h30 à 19h

RECENSEMENT

La campagne de recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février. Merci de réserver le meilleur accueil aux deux agents recenseurs de la commune, Catherine CERINI et Thibaut BERNES. Nouveauté : vous avez la possibilité de vous faire recenser sur internet.



ETAT CIVIL

Naissance :

GARDIN Madison, née le 12 mars 2015
NOGUEIRA PEREIRA Didier Adolfo, né le 07 avril 2015
DAS NEVES GONCALVES DARROUSSAT Amélia, née le 17 mai 2015
REVAULT Léana Lyne, née le 14 octobre 2015
JOUET Emilio, né le 31 octobre 2015
VOLCKE Quentin, David, Matthieu le 03 décembre

Mariage :

EL OUCHIKLI Mohamed et TAOUAHRIA Naoual, le 06 juin 2015
SILVA Manuel Armindo et ALMEIDA PAULADA Carla Christina, le 18 juillet 2015
MANFE Stéphane Eric et DAUBA Fabienne, le 05 septembre 2015
GOMES DOS SANTOS Carlos, Manuel et FERNANDES BRAZ Elizabeth le 07 novembre

Décès :

CHAMPION Bernard, le 22 mars 2015
BONORA épouse DELLA RICCA Maria, le 24 avril 2015
COZZO Joseph, le 23 mai 2015
PACCIORETTI Dante, le 04 août 2015
CARMENTRAN Aimé, le 02 septembre 2015
PACCIORETTI Chantal, le 12 octobre 2015
SOUBIRAN Guy, Marcel le 25 novembre 2015

AGENDA

- ✓ Samedi 19 décembre, lecture animée pour enfants de 3 à 6 ans « le secret de la vieille poule » : 10h30 à la bibliothèque
- ✓ Vendredi 08 janvier 2016, assemblée générale du comité des fêtes : 20h30 à la salle des fêtes.
- ✓ Dimanche 17 janvier 2016, vœux de la municipalité à la population : 11h30 à la salle des fêtes
- ✓ Samedi 30 janvier 2016, soirée jeux de la Compagnie des Tours : 19h à la salle des fêtes
- ✓ Samedi 27 février 2016, soirée jeux de la Compagnie des Tours : 19h à la salle des fêtes
- ✓ Samedi 26 mars 2016, soirée jeux de la Compagnie des Tours : 19h à la salle des fêtes